

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 576

Artikel: Radicalisme vaudois : réforme de l'école : l'enterrement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entente des droites: les penseurs et les autres

«(...) Les radicaux vaudois, après une brève période révolutionnaire au milieu du 19^e siècle, ont conservé, en guise de doctrine, l'idéal démocratique, mais ils ont surtout assis leur pouvoir et gouverné. L'apport idéologique des loges, l'apport alimentaire des cafetiers, l'apport de conviction du corps enseignant primaire marchant vers les Lumières se sont combinés pour maintenir la domination tranquille et massive, durant près d'un siècle, d'un régime et d'un parti qui puisait dans sa puissance même sa raison d'exister.

»Dans sa puissance et dans son succès, car c'est l'honneur des radicaux d'avoir mené le canton au long de nombreuses étapes de sa modernisation. Nous leur devons une bonne école, une forte armature administrative, un réseau routier qui fut enviable jusque dans les années 1950, et d'autres réussites. Un slogan de nos voisins dit que la France n'a pas d'énergie mais des idées; on pourrait dire l'inverse des radicaux vaudois de la grande époque: peu d'idées, mais de l'énergie.

»Les radicaux ont eu le sens de l'Etat, mais avec excès. C'est probablement l'aspect le plus fâcheux de leur longue domination, et dont la conséquence est d'avoir quelque peu paralysé des forces vives du pays. Ils n'ont pas été «étatistes» par amour des lois, mais par goût immodéré de l'officialité. Pour beaucoup d'entre eux, la vie sociale entière gravitait autour de la fonction publique, de la magistrature, du Château (...)

»Pendant un siècle, quel qu'en soit le bilan, les radicaux ont pu se passer de doctrine; il leur suffisait de régner. Ayant perdu la majorité absolue, ils ressentent aujourd'hui le besoin de donner une image plus affirmée de leur parti qui, sans cela, courrait le risque de s'enfoncer dans le marécage

d'un centre indéfini, entre deux concurrents plus déterminés; le risque, finalement, de n'avoir qu'une caractéristique négative: celle de n'être ni libéral, ni socialiste (...)

De qui, cette volée de bois vert administrée au très considérable et très considéré parti radical vaudois, partenaire majoritaire de l'entente des droites qui fait la loi dans le canton depuis des années? D'un mauvais esprit gauchiste et iconoclaste? Vous n'y êtes pas du tout; et nous n'allons pas vous faire languir. Ces lignes sont extraites d'un texte intitulé «Les radicaux à la recherche d'eux-mêmes», paru dans «La Nation» datée du 12 janvier 1981 (l'organe de la Ligue vaudoise entrait ainsi en fanfare dans sa 51^e année) et signé de J.-F. Cavin, secrétaire des Groupements patronaux vaudois et par ailleurs rédacteur responsable de ce bi-mensuel, au ton ultra-conservateur bien connu.

Qu'est-ce à dire? Suffirait-il d'une malheureuse candidature libérale au Conseil d'Etat pour que l'entente se craquelle, pour que cette voix unique radicalo-libérale tant vantée (pour l'élection au Conseil des Etats, par exemple) se révèle n'être qu'un duo de circonstance, mal accordé pour ne pas dire dissonnant? Le corps électoral aura pris date, pour la prochaine «liste commune».

PS. Les milieux politiques traditionnels et traditionnalistes qui se plaisent à répéter, dans la perspective de renouvellement partiel du Conseil d'Etat vaudois, que le canton n'est pas «mûr» pour l'accession des femmes à des postes de responsabilité politique importants devraient se pencher sur les résultats du premier round de l'élection municipale qui vient de se jouer à Morges. Dans cette ville qui n'est pas précisément réputée pour son progressisme, la candidate socialiste à l'exécutif communal, soutenue par l'électorat féminin, est parvenue à menacer les positions du candidat bourgeois unique, alors que le parti de gauche ne mobilise généralement qu'un quart des votants.

Réforme de l'école: l'enterrement

Dans le canton de Vaud, les choses vont lentement. C'est ainsi qu'il a fallu vingt ans d'études et trois chefs — tous radicaux — du Département de l'instruction publique pour que le Conseil d'Etat présente enfin au Grand Conseil un modeste projet de réforme de l'école.

Au début de 1960, l'exécutif désignait une commission extraparlamentaire de 40 membres chargée d'étudier la structure d'ensemble de l'école vaudoise. L'ambiance était alors au changement. Les Groupements patronaux, comme toujours, donnaient le ton; le groupe de réflexion présidé par l'un de leurs secrétaires aboutissait à la conclusion que «les changements partiels récemment apportés à l'école vaudoise (en 1956, Ndlr) ou actuellement prévus constituent des adaptations, souvent heureuses. *Mais la réforme reste à faire*».

Rien d'étonnant, dans ce contexte, que le Conseil d'Etat ait remercié la commission des 40 de son rapport en le jugeant comme partiel et trop timoré (il proposait notamment la création d'un cycle d'observation de deux ans faisant suite à quatre années primaires).

Trois ans plus tard, on passait à l'étape suivante: était créé officiellement le Conseil de la Réforme et de la Planification Scolaire (CREPS), qui précisait les objectifs généraux de l'enseignement («faire acquérir des connaissances, développer une personnalité autonome, éveiller le sens de la solidarité»), proposait une nouvelle structure (en fait, deux projets, dont le deuxième était «inspiré des réformes allemande et suédoise»), insistait sur la nécessité de réformer relation pédagogique et méthodes «qui, pour une large part, influent sur le rendement d'un système scolaire».

En 1971, le Grand Conseil acceptait avec une unanimité touchante le rapport du CREPS et ses conclusions: «Le temps n'est plus où l'on peut espérer créer un système scolaire valable pour plusieurs décennies et attendre qu'il soit complètement au point avant de le faire entrer en vigueur. L'évolution rapide de la société impose des structures dont la souplesse permette une incessante adaptation à de nouvelles conditions. C'est dire que notre canton doit entrer dans un processus de *réforme permanente* qui lui évitera le risque de la cristallisation.»

Dans la foulée, il décidait la création de deux «zones pilotes», à Rolle et à Vevey.

En 1980, il n'est plus question d'objectifs, ni de méthodes, ni de relation pédagogique. Le chef du DIP insiste sur le simple aménagement administratif que représente la réforme version 80. Conclusion de l'exposé de motifs: «Cette solution, à laquelle les années d'application ne devraient apporter que des ajustements mineurs, offre à l'école vaudoise, qui en a grand besoin, une garantie de stabilité.» Comme le dit avec une belle franchise celui qui aurait dû encourager le renouveau d'une école vaudoise qui en a bien besoin, «on a renoncé aux objectifs pédagogiques, mais on a pris en considération tout le reste!».

LE VIRAGE DE 1976

En fait, le virage — astucieusement baptisé «temps d'arrêt»... alors que rien n'avait encore commencé! — a été pris en 1976. De nombreuses voix s'élevaient alors contre ce qui apparaissait déjà comme l'enterrement de la réforme: la gauche du Grand Conseil, la Société pédagogique vaudoise, le groupe enseignant de la VPOD, le Mouvement pour la réforme de l'école vaudoise. L'Association des parents d'élèves, de son côté, «regrettait que la pause

décidée maintienne, pour plusieurs années, deux défauts importants du système scolaire vaudois: une sélection prématurée et difficilement réversible, ainsi que, depuis 1978, un cycle d'orientation excessivement court dans les collèges». Rien n'y fit: la majorité de droite du Grand Conseil suivait le Conseil d'Etat. Fort de cet appui, le chef du DIP pouvait continuer «à remettre de l'ordre», pour reprendre les invitations que lui adressaient les Groupements patronaux, entre autres groupes de pression de droite; il imposait la renonciation aux objectifs affectifs et à la recherche sur les méthodes, la normalisation des zones pilotes (avec le rétablissement de la note chiffrée, par exemple).

Aujourd'hui, il n'est plus question que de structure. Après quatre années d'école primaire, tous les enfants entreraient dans un cycle d'observation de deux ans (avec des cours à niveau en français, allemand et mathématiques en 6^e), pour être répartis en trois divisions imperméables en 7^e, 8^e et 9^e années, à raison de 25% des élèves en Gymnasiale, 35% en Supérieure et 40% en Préprofessionnelle. La durée du gymnase serait portée à trois ans pour les futurs bacheliers (et maintenue à deux ans pour le degré diplôme):

Ce projet est insatisfaisant pour de nombreuses raisons. Il ne présente plus aucune perspective, aucun objectif (par exemple, favoriser l'épanouissement de tous les enfants, donner à chacun le meilleur niveau de formation possible); il se limite aux changements qu'il n'est pas possible d'éviter. Dès la 7^e, il recrée trois filières qui sont l'exact décalque du système actuel. Alors que, dans la zone pilote de Vevey, les élèves de P représentent le 20% de la volée, ce chiffre est doublé sans aucune explication dans le projet du Conseil d'Etat. Celui-ci n'oserait-il pas avouer que cette proportion correspond mieux aux vœux des milieux économiques, qui ont

besoin d'un réservoir de travailleurs mal formés pour pouvoir continuer à les sous-payer?

Où est l'intérêt de l'enfant, curieusement absent de l'exposé des motifs, alors qu'il était constamment évoqué par le même Conseil d'Etat pour justifier son rejet de l'initiative en faveur de la semaine de cinq jours?

Le canton de Vaud continuera d'autre part à avoir la plus faible proportion de bacheliers de toute la Suisse romande. En effet, à Genève, plus de 60% des élèves sont dans une section pré-gymnasiale en 7^e, en Valais, plus de 50%, à Fribourg plus de 40%. En Valais et à Genève, les réorientations sont faciles en 7^e, alors qu'elles seront pratiquement exclues dans le canton de Vaud.

La création de niveaux en 6^e en allemand, français et mathématiques n'a d'autre but que de trier les élèves et de «gagner du temps» pour les futurs gymnasiers. Il en est de même pour l'introduction de l'anglais en 6^e: après cet «essai», les élèves de S et de P pourront (et devront à certains endroits?) l'abandonner après une année.

Le projet, si maigrelet soit-il, offre pourtant quelques avantages: suppression de l'examen d'admission en 4^e et report de la sélection (de deux ans si la gauche parvient à empêcher l'introduction des niveaux); regroupement sous un même toit de tous les élèves, qui pourront ainsi bénéficier des mêmes équipements (pour qui compare le matériel à disposition des collégiens — centres de documentation, magnétoscopes, laboratoires de langue et de sciences, etc. — à celui dont disposent les élèves «restés en primaire», cet aspect n'est pas négligeable); création de conférences des maîtres primaires et secondaires, animées par un directeur.

On le voit, pas de quoi se scandaliser ni s'enthousiasmer. 1981 marque, pour l'avenir de l'école vaudoise, la fin du rêve et la victoire du radicalisme le plus étriqué.